

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants
(Opérant sous le nom *Avenir d'enfants*)

États financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2017

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Résultats et évolution de l'actif net	2
État de la situation financière	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 12
Renseignements complémentaires	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la
Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants** au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 5 juin 2017

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113300

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Résultats et évolution de l'actif net

De l'exercice terminé le 31 mars 2017

2

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Contributions pour les activités (note 6)	47 305 675	42 680 203
Revenus de placements	137 395	173 271
Amortissement		
Apports afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	73 613	99 345
Radiation		
Apports afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	6 552	-
	47 523 235	42 952 819
Charges		
Fonction Soutien aux communautés et Partenariats		
Dotations - Communautés (tableau A)	30 688 643	27 133 145
Dotations - Partenariats	6 012 752	5 182 725
Soutien et accompagnement (tableau B)	7 805 601	7 796 908
	44 506 996	40 112 778
Fonction Administration (tableau C)	3 016 239	2 840 041
Total des charges	47 523 235	42 952 819
Excédent des produits sur les charges et actif net	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

État de la situation financière

Au 31 mars 2017

3

	2017	2016
	\$	\$
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 304 699	14 878 332
Débiteurs (note 3)	163 856	117 636
Stocks - Jeux d'enfants	569 682	569 682
Frais payés d'avance	25 305	11 205
	10 063 542	15 576 855
Immobilisations corporelles (note 4)	173 021	219 443
	10 236 563	15 796 298
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	1 603 315	3 527 210
Apports reportés (note 6)	7 890 545	11 479 963
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	173 021	219 443
Apports reportés afférents aux stocks - Jeux d'enfants (note 8)	569 682	569 682
	10 236 563	15 796 298
Actif net	-	-
	10 236 563	15 796 298

Engagements

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur

 administrateur

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 mars 2017

4

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement		
Immobilisations corporelles	73 613	99 345
Apports afférents aux immobilisations corporelles	(73 613)	(99 345)
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	(47 305 675)	(42 680 203)
Radiation		
Immobilisations corporelles	6 552	-
Apports afférents aux immobilisations corporelles	(6 552)	-
	(47 305 675)	(42 680 203)
Apports reçus au cours de l'exercice	43 750 000	42 916 670
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(1 984 215)	799 100
	(5 539 890)	1 035 567
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(33 743)	(21 343)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 573 633)	1 014 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	14 878 332	13 864 108
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	9 304 699	14 878 332

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants (la « Société ») a été constituée le 15 octobre 2009 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est également sujette à la Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants qui modifie la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. La Société opère sous le nom « Avenir d'enfants ».

La Société a pour mission de contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales du Québec, au développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

En vertu d'un protocole d'entente daté du 1er octobre 2009, le gouvernement du Québec (le ministère de la Famille et des Aînés) et la Fondation Lucie et André Chagnon (la « Fondation ») ont conclu un partenariat d'une durée de 10 ans, soit du 1er octobre 2009 au 30 septembre 2019, afin de financer et de soutenir la Société à raison d'une somme de 150 000 000 \$ et de 250 000 000 \$, respectivement. Pour permettre à la Société de réaliser son mandat et soutenir les différentes stratégies qu'elle finance, l'entente a été prolongée d'un an en novembre 2016, sans apports de fonds additionnels, pour se terminer le 30 septembre 2020.

À la suite d'amendements au protocole d'entente, la contribution de la Fondation a été réduite annuellement de 2 500 000 \$ depuis l'exercice terminé le 31 mars 2012, en contrepartie de la réalisation de la campagne sociale de la Fondation en lien avec la mission d'Avenir d'enfants. Ainsi, en tenant compte des amendements qui s'échelonnent jusqu'au 31 mars 2020, la contribution de la Fondation sera réduite de 22 500 000 \$, portant sa contribution totale à 227 500 000 \$.

Du 1er octobre 2009 au 31 mars 2017, la contribution de la Fondation totalise 130 833 337 \$ alors que la subvention du gouvernement du Québec totalise 100 000 000 \$.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Dotations aux communautés

Les dotations versées aux communautés sont enregistrées selon la période à laquelle elles se rapportent. De plus, toute somme non dépensée par la communauté à la fin de l'entente doit être retournée à la Société.

Dotations aux projets en partenariats

Les dotations aux projets en partenariats sont enregistrées selon la période à laquelle elles se rapportent.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des apports

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui proviennent du gouvernement du Québec et de la Fondation. Un montant à recevoir est constaté s'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. De plus, tout revenu généré par les sommes reçues par la Société en relation à ces apports devra être affecté, comme l'est le capital.

Les apports reportés sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de revenus selon la même méthode d'amortissement et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

La Société constate les apports reçus sous forme de fournitures, matériaux et services seulement si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les fournitures, matériaux et services sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de la Société et auraient dû autrement être achetés par la Société.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des obligations cotés sur un marché actif et des dérivés qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des charges à payer.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

Lorsque l'immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Société, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est constaté à titre de charge dans l'état des résultats et évolution de l'actif net. Aucune reprise de valeur ne peut être constatée.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Présentation des charges

Les charges sont présentées par fonction : la fonction Soutien aux communautés et Partenariats et la fonction Administration.

La fonction Soutien aux communautés et Partenariats comprend les charges encourues pour réaliser directement la mission, soit les dotations aux communautés, les dotations liées aux partenariats, ainsi que le soutien et l'accompagnement. Le Soutien aux communautés vise à accompagner les communautés pour renforcer leur capacité d'agir ensemble et de façon durable. Les Partenariats visent, d'une part, à financer des projets pour influencer de manière durable les communautés et autres milieux de pratique et favoriser l'appropriation de connaissances et, d'autre part, à établir des alliances stratégiques avec les nations autochtones.

Les dotations aux communautés incluent les dotations, les événements tenus pour favoriser l'appropriation et le partage des connaissances aux communautés, ainsi que les enquêtes.

La fonction Soutien aux communautés et Partenariats ne comprend que les charges directes; en conséquence, aucune charge d'administration n'a été imputée à cette fonction.

La fonction Administration comprend les charges de fonctionnement général, ce qui inclut : la direction générale, la gestion des ressources humaines, la gestion des finances, les installations matérielles de l'établissement principal, les technologies de l'information et les communications.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Régime de retraite

La Société participe au régime de retraite à cotisations déterminées de ses employés. La contribution de l'employeur représente un pourcentage du salaire de base de l'employé pouvant atteindre 5 %, dans la mesure où l'employé effectue une contribution correspondante, dans les limites des montants permis par les législations en vigueur dans ce domaine.

3. Débiteurs

	2017	2016
	\$	\$
Taxes à la consommation	105 337	110 136
Regroupement Synergitic - technologies de l'information (note 10)	31 702	-
Autres	26 817	7 500
	163 856	117 636

4. Immobilisations corporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	266 639	155 641	110 998	131 406
Matériel informatique	193 028	162 553	30 475	38 399
Logiciels	105 351	105 199	152	5 496
Améliorations locatives	181 463	150 067	31 396	44 142
	746 481	573 460	173 021	219 443

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
	\$	\$
Dotations à payer	598 357	2 623 406
Comptes fournisseurs	113 142	78 849
Salaires et charges sociales	793 523	747 701
Sommes à remettre à l'État	83 793	66 556
Charges à payer	14 500	9 275
Regroupement Synergitic - technologies de l'information (note 10)	-	1 423
	1 603 315	3 527 210

6. Apports reportés

La Société reçoit des contributions du gouvernement du Québec conformément à la convention de subvention et des contributions de la Fondation conformément à la convention de contribution, toutes deux conclues le 3 décembre 2009 et amendées les 11 octobre 2011, 21 janvier 2014, 20 avril 2015 et 2 novembre 2016.

En raison de liquidités excédentaires de la Société, le gouvernement du Québec et la Fondation ont convenu de suspendre leurs versements mensuels respectifs pendant une période de 16 mois, de décembre 2012 à mars 2014. Un second report des versements de décembre 2014 à mars 2015 a également été convenu. Les versements suspendus du gouvernement du Québec et de la Fondation s'élèvent respectivement à 12 500 000 \$ et à 41 666 663 \$ au 31 mars 2017 et seront versés au plus tard le 30 septembre 2020.

Les apports reportés représentent les ressources destinées à couvrir des charges des exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	11 479 963	11 264 839
Apports reçus au cours de l'exercice		
Fondation Lucie et André Chagnon	22 500 000	21 666 670
Gouvernement du Québec	21 250 000	21 250 000
	43 750 000	42 916 670
Moins		
Apports afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	(33 743)	(21 343)
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	(47 305 675)	(42 680 203)
	(47 339 418)	(42 701 546)
Solde à la fin	7 890 545	11 479 963

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus affectés à leurs acquisitions. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	219 443	297 445
Apports reçus dans la période (note 6)	33 743	21 343
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(73 613)	(99 345)
Radiation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(6 552)	-
Solde à la fin	173 021	219 443

8. Apports reportés afférents aux stocks - Jeux d'enfants

Les apports reportés afférents à l'inventaire de matériel représentent des apports affectés ayant servi au projet « Jeux d'enfants ». Il n'y a eu aucune variation au cours de l'exercice. La phase II de ce projet en est actuellement à ses débuts et des variations dans l'inventaire se manifesteront au cours de l'exercice 2017-2018.

La Société a reçu de la Fondation un apport en matériel de jeux d'enfants au cours de l'exercice 2011 d'une valeur de 863 392 \$. Cette transaction a été effectuée dans le cours normal des activités et est mesurée à sa valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenue par les parties.

9. Avantages sociaux du régime de retraite

La charge de retraite pour l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élève à 288 856 \$ (287 997 \$ en 2016) et a été constatée sous les postes « Rémunération » à l'état des résultats et évolution de l'actif net.

10. Opérations entre apparentés

Les opérations effectuées avec la Fondation et le gouvernement du Québec sont présentées distinctement aux états financiers.

En octobre 2010, la Société a conclu une entente avec la Fondation et le Fonds Québec en Forme afin de mettre sur pied l'organisme Regroupement Synergitic, un centre de partage de coûts pour la gestion des technologies de l'information. Les charges constatées pour l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élèvent à 618 386 \$ (591 973 \$ en 2016). Les comptes à recevoir ou charges à payer à la fin de l'exercice sont présentés distinctement aux états financiers.

Toutes les opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et comptabilisées à la valeur d'échange.

11. Engagements

a) Dotations aux communautés et aux projets en partenariats

La Société s'est engagée à verser des dotations d'un montant maximal de 88 446 972 \$ à 139 communautés (RLP), 17 projets d'instances régionales (PIR), 257 organismes communautaires familles (OCF) et 21 projets en partenariats pour soutenir les actions qui contribuent à l'actualisation de la mission de la Société. Ces ententes sont soumises aux règles en vigueur chez Avenir d'enfants. Les paiements estimés annuels pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

	RLP	PIR	OCF	Partenariats	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2018	21 125 213	1 090 690	2 580 000	5 494 000	30 289 903
2019	17 594 738	1 046 250	2 570 000	6 393 166	27 604 154
2020	17 594 738	1 027 500	2 570 000	3 394 000	24 586 238
2021	4 398 595	-	-	1 568 082	5 966 677
	60 713 284	3 164 440	7 720 000	16 849 248	88 446 972

b) Contrats de location-exploitation

La Société s'est engagée en vertu de baux pour la location de locaux et d'équipements de bureau venant à échéance entre avril 2017 et septembre 2019 et totalisant 1 065 117 \$, incluant les périodes de renouvellement. Les paiements maximaux annuels de location pour les trois prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2018	446 336
2019	447 714
2020	171 067

12. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent la société à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La Société prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2016.

L'objectif de la Société, lors de la gestion de son capital, est de maximiser le soutien offert aux communautés, en respect avec les paramètres établis aux conventions de subvention et de contribution conclues avec le gouvernement du Québec et la Fondation, respectivement.

Compte tenu de ces conventions de contribution et de subvention, la Société s'engage à placer, dans l'attente de leur utilisation, directement ou dans le cadre d'un mandat ou d'un contrat de services, les sommes reçues selon la politique de placements approuvée par le Conseil d'administration et les membres fondateurs. La Société s'est conformée aux exigences de cette politique.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs y afférents fluctuent en raison des taux d'intérêt du marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à sa trésorerie. La Société n'a aucun passif portant intérêt.

La trésorerie de la Société comprend des montants déposés dans des institutions financières portant intérêt au taux du marché.

La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt associé à sa trésorerie en minimisant les risques d'investissement du capital tout en obtenant un rendement satisfaisant et en maintenant les liquidités minimales nécessaires à son fonctionnement. Les fluctuations des taux d'intérêt du marché applicables à la trésorerie n'ont pas d'incidence significative sur les résultats de fonctionnement de la Société.

13. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Renseignements complémentaires aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2017

13

	2017	2016
	\$	\$
Tableau A - Fonction Soutien aux communautés et Partenariats - Dotations - Communautés		
Dotations ⁽¹⁾	29 547 374	26 050 307
Enquêtes	846 258	633 800
Événements	208 511	424 038
Autres projets	86 500	25 000
	30 688 643	27 133 145

⁽¹⁾ Incluant l'évaluation faite par les communautés, pouvant atteindre jusqu'à 7 % de la dotation accordée.

Tableau B - Fonction Soutien aux communautés et Partenariats - Soutien et accompagnement

Rémunération	6 949 482	6 953 285
Honoraires	63 377	97 989
Déplacements	453 189	394 653
Installations matérielles et autres	305 141	299 240
Amortissement des immobilisations corporelles	34 143	51 741
Radiation d'immobilisations corporelles	269	-
	7 805 601	7 796 908

Tableau C - Fonction Administration

Rémunération	1 618 584	1 543 494
Technologies de l'information	620 869	591 973
Honoraires	274 983	206 817
Déplacements	43 780	57 652
Installations matérielles et autres	412 270	392 501
Amortissement des immobilisations corporelles	39 470	47 604
Radiation d'immobilisations corporelles	6 283	-
	3 016 239	2 840 041